

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement numéro 614-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 101-2004 afin d'autoriser les habitations multifamiliales de catégorie 2 dans la zone C-10 et de hausser le nombre d'étages autorisé de deux à trois étages;

Je, soussigné, Richard Dufort, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, donne avis que le conseil municipal tiendra une assemblée de consultation publique quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro 614-2019, adopté par le conseil le 21 janvier 2019, et modifiant le règlement numéro 101-2004 relatif au zonage dans la ville de Saint-Lin-Laurentides. Cette consultation aura lieu le 18 février 2019 à 19 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides situé au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides;

Au cours de cette assemblée publique, le directeur général et greffier expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Le projet de règlement numéro 614-2019 a pour but d'autoriser les habitations multifamiliales de catégorie 2 dans la zone C-10 et de hausser le nombre d'étages autorisé de deux à trois étages à Saint-Lin-Laurentides;

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal de l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 30 janvier 2019.

Copie originale signée

Richard Dufort, directeur général et greffier